



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ICEF/2000/AB/L.6
6 juillet 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Deuxième session extraordinaire de 2000
18-20 septembre 2000
Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

POUR INFORMATION

DIVISION DU SECTEUR PRIVE

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1999

RESUME

Le présent document contient les résultats de la Division du secteur privé (DSP) de l'UNICEF pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 1999.

Le bénéfice net d'exploitation de la Division du secteur privé s'est élevé à 202,9 millions de dollars des Etats-Unis pour la masse commune des ressources, contre 180,1 millions de dollars en 1998. Ce total comprend 65,2 millions de dollars dégagés de la vente des cartes de voeux et d'autres produits de l'UNICEF, 156,4 millions de dollars provenant des collectes de fonds privés, desquels il faut déduire 18,7 millions de dollars pour autres dépenses et ajustements. De plus, 153,5 millions de dollars (92,5 millions en 1998) ont été produits par la collecte de fonds privés, qui ont été affectés aux ressources diverses. Les recettes nettes totales, comprenant à la fois la masse commune des ressources et d'autres ressources, se sont élevées à 356,4 millions de dollars (contre 272,6 millions en 1998).

* E/ICEF/2000/14.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
AVANT PROPOS		3
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1999	1-43	4
A. Vue d'ensemble des résultats	1-3	4
B. Etats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999	4	4
Etat I. Etat des recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1999		5
Etat II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1999		6
Etat III. Comparaison entre les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 1999 et le budget approuvé		7
C. Note relatives aux Etats financiers	5-43	8

AVANT-PROPOS

J'ai le plaisir d'annoncer qu'à l'issue de la campagne 1999, la Division du secteur privé (DSP) a permis d'apporter une contribution nette de 202,9 millions de dollars à la masse commune des ressources de l'UNICEF.

Ce résultat est l'oeuvre de centaines de milliers d'individus de par le monde. Nous adressons nos remerciements aux comités nationaux de l'UNICEF et aux autres groupes qui, par l'intermédiaire de leur personnel et de bénévoles, ont vendu des cartes et produits de l'UNICEF, aux centaines d'artistes, de musées et de collectionneurs qui nous ont permis, à titre gracieux, d'utiliser leurs oeuvres pour illustrer nos cartes de voeux, de même qu'aux millions de personnes qui ont acheté des cartes et d'autres produits, et qui ont fait don de leur temps et de leur argent tout au long de l'année pour assurer le succès de la mission de l'UNICEF. Ces résultats sont tout autant le fruit des efforts qu'ont déployés les comités nationaux et les bureaux extérieurs de l'UNICEF pour recueillir des fonds que de la générosité de millions de personnes qui, dans le monde entier, ont répondu à leur appel.

La Directrice générale du
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
(Signé)
Carol Bellamy

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1999

A. Vue d'ensemble des résultats

1. L'apport de la Division du secteur privé (DSP) à la masse commune des ressources, en termes de recettes nettes totales, a été de 202,9 millions de dollars contre 180,1 millions de dollars en 1998, soit une augmentation de 22,8 millions (12,7 %). Ce montant se décompose comme suit : bénéfice net d'exploitation réalisé sur la vente des cartes de voeux et autres produits de l'UNICEF, 65,2 millions de dollars; bénéfice net d'exploitation dégagé par la collecte de fonds privés, 156,4 millions de dollars; et déduction de 18,7 millions de dollars pour autres dépenses et ajustements. Ce montant comprend les dépenses au titre du Programme de prospection de nouveaux marchés (2,1 millions de dollars), du Programme d'expansion de collectes de fonds privés (7 millions de dollars), du Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale (0,5 millions de dollars), de pertes de change (10,1 millions de dollars) ainsi que d'ajustements positifs au titre des profits et des pertes des exercices antérieurs (1 million de dollars).

2. Les recettes brutes provenant de la vente des cartes de voeux et autres produits de l'UNICEF sont passées à 141,6 millions de dollars contre 137,9 millions en 1998. On estime que 147 millions de cartes ont été vendues en 1999, soit le même nombre qu'en 1998. Pour 1999, le bénéfice net d'exploitation dégagé par la vente de cartes de voeux et autres produits s'est établi à 65,2 millions de dollars, contre 56,5 millions en 1998 (soit 46 % des recettes brutes contre 41% en 1998). Cette amélioration marquante des résultats d'exploitation est due à la fois à l'augmentation des recettes brutes et à la baisse du coût des produits et des dépenses d'exploitation.

3. Le bénéfice net d'exploitation réalisé grâce à la collecte de fonds privés lié à la masse commune des ressources a été de 156,4 millions de dollars en 1999, contre 131,4 millions de dollars en 1998, soit une augmentation de 25 millions de dollars. En outre, 153,5 millions (contre 92,5 millions en 1998) ont été produits par la collecte de fonds privés que les partenaires ont réservés aux ressources diverses.

B. Etats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

4. Les trois états financiers ci-dessous s'appuient sur les notes relatives aux états financiers, notamment le résumé des principes comptables importants (par. 6 à 15). Les notes font partie intégrante du rapport financier.

ETAT I							
Etat des recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1999							
(En milliers de dollars des Etats-Unis)							
	Note	31 décembre 1999		31 décembre 1998		Variation	
			%		%	Augmentation/(diminution)	%
Produit brut des ventes - produits DSP	3	141 608	100,0	137 873	100,0	3 735	2,7
A déduire :							
Commissions et frais directs des bureaux extérieurs	4	33 735	23,8	36 070	26,2	(2 335)	(6,5)
Produit net des ventes		107 873	76,2	101 803	73,8	6 070	6,0
A déduire :							
Coût des produits livrés	5	27 845	19,7	27 794	20,2	51	0,2
A déduire :							
Dépenses d'exploitations	6	20 270	24,3	22 320	16,2	(2 050)	(9,2)
Provisions pour créances irrécouvrables	7	1 339	0,9	1 041	0,8	298	28,6
A ajouter : Recettes diverses	8	58 419	41,3	50 648	36,7	7 771	15,3
		6 787	4,8	5 886	4,3	901	15,3
Bénéfice net d'exploitation - produits DSP	9	65 206	46,0	56 534	41,0	8 672	15,3
Bénéfice net d'exploitation - collecte de fonds privés <u>a/</u>	10	156 422		131 442		24 980	19,0
A déduire :							
Dépenses diverses							
Programme de prospection de nouveaux marchés	11	2 085		2 429		(344)	(14,2)
Programme d'expansion des collectes de fonds	12	7 024		6 420		604	9,4
Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale	13	525		41		484	1 180,5
Bénéfice total net d'exploitation	14	211 994		179 086		32 907	18,4
A déduire :							
Différences de change	15	10 131		3 330		6 801	(204,2)
Pertes et (profits) sur exercices antérieurs	16	(1 031)		(4 316)		3 285	(76,1)
Bénéfice net total	17	202 894		180 072		22 822	12,7

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

a/ Non compris 153,5 millions de dollars affectés aux ressources diverses, contre 92,5 millions en 1998. Ce montant figure dans le rapport financier de l'UNICEF.

La Contrôleur
(Signé)
Ellen Yaffe

La Directrice générale
(Signé)
Carol Bellamy

/

ETAT II				
Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1999				
(en milliers de dollars des Etats-Unis)				
	Note	31 décembre 1999	31 décembre 1998	Augmentation/(diminution)
ACTIF				
Encaisse	18		192	(192)
Comptes débiteurs	19	217 522	158 959	58 563
A déduire :				
Provision pour pertes de change et créances irrécouvrables		24 116	16 282	7 834
Comptes débiteurs - montant net	20	193 406	142 677	50 729
Stocks	21	4 264	3 707	557
Charges payées d'avance	22	103	92	11
Immobilisations, déduction faite des amortissements	23	602	822	(220)
TOTAL, ACTIF		196 375	147 490	50 885
PASSIF				
Comptes créditeurs	24	12 676	11 279	1 397
Compte interservices de l'UNICEF	25	185 699	136 211	49 488
TOTAL, PASSIF		198 375	147 490	50 885

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

La Contrôleuse
(Signé)
Ellen Yaffe

La Directrice générale
(Signé)
Carol Bellamy

...

ETAT III				
Comparaison entre les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 1999 et le budget approuvé				
(En millions de dollars des Etats-Unis)				
	Montant effectif	Budget approuvé <u>a/</u>	Variation	
			Augmentation/(diminution)	
			Dollars	%
<u>Recettes</u>				
Produit brut des ventes - produits DSP	141,6	158,4	(16,8)	(10,6)
A déduire :				
Montants retenus par les comités nationaux <u>a/</u>	29,7	34,0	(4,3)	(12,6)
Produit net des ventes	111,9	124,4	(12,5)	(10,0)
A ajouter :				
Recettes diverses	6,8	6,3	0,5	7,9
Produit net des ventes - produits DSP	118,7	130,7	(12,0)	(9,2)
Produit net - collecte de fonds privés	162,4	153,6	8,8	5,7
Produit net total (masse commune des ressources)	281,1	284,3	(3,2)	(1,1)
<u>Dépenses</u>				
Livraisons de marchandises	27,8	35,4	(7,6)	(21,5)
Commercialisation	18,3	23,8	(5,5)	(23,1)
Services d'appui	13,4	16,6	(3,2)	(19,3)
Programme de prospection de nouveaux marchés	2,1	4,0	(1,9)	(47,5)
Programme d'expansion des collectes de fonds	7,0	8,5	(1,5)	(17,6)
Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale	0,5	0,5	-	-
Dépenses totales	69,1	88,8	(19,7)	(22,2)
Bénéfice net total avant ajustements	212,0	195,5	16,5	8,4
<u>Ajustements</u>				
Différences de change	10,1	-	10,1	-
Pertes et (profits) sur exercices antérieurs	(1,0)	-	(1,0)	-
Bénéfice total net après ajustements - masse commune des ressources	202,9	195,5	7,4	3,8
A ajouter :				
Ressources diverses - collecte de fonds privés	153,5	115,7	37,8	32,7
<u>Bénéfice total net - masse commune des ressources et ressources diverses</u>	356,4	311,2	45,2	14,5

a/ Compte non tenu des commissions versées par les bureaux extérieurs.

C. Notes relatives aux états financiers

Note 1. Objectifs et activités

5. Les activités de la Division du secteur privé (DSP) ont pour objectif de recueillir des fonds pour l'enfance, en coopération avec les comités nationaux pour l'UNICEF, les bureaux extérieurs et d'autres partenaires. Elles sensibilisent les personnes intéressées aux activités de l'UNICEF et leur donnent la possibilité d'y participer.

Note 2. Récapitulation des principes comptables importants

6. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de voeux (E/ICEF/FINANCIAL RULES.1/Add.1).

7. L'exercice comptable (exercice financier) de la DSP va du 1er janvier au 31 décembre, comme en dispose la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1).

8. Les comptes de la DSP sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les règles de césure établies pour cette opération, appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre, consistent à intégrer les comptes de la DSP dans les états financiers de l'UNICEF.

9. L'unité de compte est le dollar des Etats-Unis. Les montants libellés dans d'autres devises sont convertis en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de la transaction.

10. Le produit brut des ventes est comptabilisé en monnaie locale lors des livraisons de l'année en cours. Il est converti en dollars des Etats-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU au 31 décembre.

11. Les éléments de l'actif et du passif libellés en devises autres que le dollar des Etats-Unis sont comptabilisés au taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée comme perte ou profit de change et inscrite au poste prévu à cet effet dans l'état des recettes et dépenses (différences de change). Une provision égale à 10 % des montants libellés en devises autres que le dollar restant à recevoir au 31 décembre peut être constituée pour couvrir les risques de change. En outre, une provision peut être constituée à l'égard des créances considérées douteuses. Dans l'état de l'actif et du passif, cette provision est portée en déduction des comptes débiteurs.

12. Les stocks d'articles en cours de fabrication et de produits finis sont évalués au coût standard, tandis que les matières premières sont évaluées au coût moyen mobile. Les produits finis invendus de la campagne en cours qui ne sont pas reportés sur la campagne suivante sont inscrits au poste "profits et pertes". Dans ce cas ou en cas de report à nouveau, les produits sont évalués au coût complet. Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

13. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable du capital et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

14. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes de la DSP conformément aux normes comptables reconnues, et les règles de césure pertinentes appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

15. Les recettes provenant des collectes de fonds privés ainsi que les dépenses connexes sont inscrites sur des lignes distinctes dans les comptes de la DSP.

Etat I

Note 3. Produit brut des ventes - produits DSP

16. Le produit brut pour 1999 s'est élevé à 141,6 millions de dollars contre 137,9 millions de dollars en 1998, soit une augmentation marginale de 3,7 millions de dollars (2,7 %), imputable cette année encore à l'effet négatif de la fermeté soutenue du dollar des Etats-Unis.

Note 4. Commissions et frais directs des bureaux extérieurs

17. Ce poste comprend les montants retenus par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux consignataires et les frais directs de commercialisation des bureaux extérieurs. Pour 1999, ces dépenses se sont élevées à 33,7 millions de dollars, soit une diminution de 2,4 millions (6,6 %) par rapport au montant effectif de 1998. La diminution des frais des bureaux extérieurs due à l'arrêt d'activités liées à la DSP dans un certain nombre de bureaux explique pour partie cette baisse. On en trouvera ci-après la ventilation :

	<u>(En millions de dollars des Etats-Unis)</u>			
	1999	1998	Augmentation/(diminution)	
			\$	%
Retenues et commissions	30,4	32,3	(1,9)	(5,9)
Bureaux extérieurs de l'UNICEF	3,3	3,8	(0,5)	(13,2)
Total	33,7	36,1	(2,4)	(6,6)

Note 5. Coût total des produits livrés

18. Le coût des produits livrés, y compris les supports promotionnels, les frais de transport, les droits et les taxes, s'est élevé à 27,8 millions de dollars, soit le même montant qu'en 1998. En pourcentage du produit brut des ventes, toutefois, le coût des produits livrés a baissé de 20,2 % en 1998 à 19,7 % en 1999. Cette heureuse diminution est due à une coordination plus étroite avec les partenaires, laquelle s'est traduite par une amélioration des prévisions de vente et une meilleure utilisation des supports promotionnels. La fermeté du dollar des Etats-Unis a, en outre, permis de réduire les frais

/...

acquittés d'autres monnaies. On trouvera ci-dessous la ventilation de ces coûts :

	(En millions de dollars des Etats-Unis)			
	1999	1998	Augmentation/(diminution)	
			\$	%
Coût des produits livrés	20,4	18,6	1,8	9,7
Frais de transport, droits et taxes	3,4	3,3	0,1	3,0
Supports promotionnels	4,0	5,9	(1,9)	(32,2)
Total	27,8	27,8	0,0	0,0

Note 6. Dépenses d'exploitation

19. Les dépenses d'exploitation se sont établies à 20,3 millions de dollars en 1999, soit une baisse de 2 millions (9 %) par rapport à 1998. En pourcentage du produit brut des ventes, elles ont baissé de 16,2 % en 1998 à 14,3 %. Cette réduction substantielle est due à la fois à un rigoureux contrôle des coûts et à l'effet favorable de la fermeté du dollar des Etats-Unis sur les paiements en d'autres monnaies. On trouvera ci-dessous un résumé des dépenses d'exploitation :

	(En millions de dollars des Etats-Unis)			
	1999	1998	Augmentation/(diminution)	
			\$	%
Groupe des produits	6,9	7,1	(0,2)	(2,8)
Groupe des opérations et des finances	12,9	14,6	(1,7)	(11,6)
Bureau du Directeur	0,5	0,6	(0,1)	(16,7)
Total	20,3	22,3	(2,0)	(9,0)

Note 7. Provision pour créances irrécouvrables

20. D'un montant de 1,3 million de dollars, la provision pour créances irrécouvrables comprend les créances dont le recouvrement est incertain. Les créances jugées non recouvrables sont passées sous pertes et profits. La DSP s'efforce néanmoins toujours de les encaisser.

Note 8. Recettes diverses

21. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

/...

a) Les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence, qui comprennent les redevances sur les programmes spéciaux, les recettes provenant des ventes de télégrammes décorés de fleurs séchées de la Nippon Telegraph and Telephone Corporation au Japon, et les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux et de divers articles;

b) Les dons, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures de la Division du secteur privé;

c) Les recettes accessoires, qui comprennent les intérêts bancaires, les remises sur achats, les ventes de matériel dépassé et diverses autres recettes.

22. Les recettes diverses se sont élevées, en 1999, à 6,8 millions de dollars, soit une augmentation de 0,9 million par rapport à 1998. On trouvera ci-après une comparaison entre les chiffres de 1999 et ceux de 1998 :

	<u>(En millions de dollars des Etats-Unis)</u>		
	1999	1998	Augmentation/(diminution) \$
Programmes régis par des accords de licence	4,6	2,8	1,8
Dons	2,0	1,7	0,3
Recettes accessoires	0,2	1,4	(1,2)
Total	6,8	5,9	0,9

Note 9. Bénéfice net d'exploitation - produits DSP

23. Pour la campagne de 1999, le bénéfice net d'exploitation provenant des ventes de cartes de voeux et autres produits s'est élevé à 65,2 millions de dollars, soit 8,7 millions de plus qu'en 1998. En pourcentage du produit brut des ventes, le bénéfice net d'exploitation est passé de 41,0 % en 1998 à 46 %. Cette amélioration substantielle des résultats d'exploitation est imputable à la fois à l'augmentation du produit brut des ventes et à une baisse du coût des produits et des dépenses d'exploitation.

Note 10. Bénéfice net d'exploitation - collecte de fonds privés

24. En 1999, le produit net de la collecte de fonds privés déclarés par les partenaires au 31 décembre s'est élevé à 162,4 millions de dollars pour la masse commune des ressources, soit une augmentation de 24 millions par rapport à 1998.

25. Comme le montre le tableau ci-dessous, le bénéfice net d'exploitation résultant de la collecte de fonds privés de 1999 s'est élevé à 156,4 millions de dollars, contre 131,4 millions en 1998, soit une augmentation de 25 millions. Ce résultat est dû au grand succès qu'ont connu les nombreux appels de fonds lancés par les partenaires et à l'expansion des techniques éprouvées de

/...

collectes de fonds, et notamment des engagements de contribution et des appels par voie postale. Il s'agit d'un montant net, déduction faite des commissions versées aux comités nationaux, des dépenses d'exploitation du Groupe ou des appels de fonds dans le secteur privé, et des dépenses des bureaux extérieurs et des frais de recherche-développement.

26. En outre, un montant de 153,5 millions de dollars a été réservé à divers projets de l'UNICEF financés à l'aide de ressources diverses. Il apparaît sous la forme d'une note en bas de page dans l'état I et a été inclus en tant que recette dans le rapport financier de l'UNICEF.

27. Un montant de 1,6 million de dollars a été affecté en 1999 à la recherche-développement en vue de mettre au point des méthodes nouvelles et de vérifier l'efficacité des campagnes de collecte de fonds.

	(En millions de dollars des Etats-Unis)			
	1999	1998	Augmentation/(diminution)	
			\$	%
Produit net	162,4	138,4	24,0	17,3
A déduire :				
Dépenses d'exploitation	2,8	2,4	0,4	16,7
Dépenses des bureaux extérieurs	1,6	2,9	(1,3)	(44,8)
Recherche-développement	1,6	1,7	(0,1)	(5,9)
Bénéfice net d'exploitation	156,4	131,4	25,0	19,0

Note 11. Programme de prospection de nouveaux marchés

28. En 1994, le Conseil d'administration a institué le Programme de prospection de nouveaux marchés (E/ICEF/1994/13/Rev.1, décision 1994/A/9), l'objectif étant de tester et d'évaluer de nouvelles activités génératrices de revenus dans le domaine des produits et de la commercialisation. Il a approuvé une dotation de 4 millions de dollars pour 1999. Dans le cadre du Programme, les comités nationaux intéressés ont présenté des demandes de financement assorties d'une description complète de leur projet et d'un plan commercial et financier (à court terme). En cas de décision favorable, la DSP fournit le montant requis aux comités nationaux qui, dans la plupart des cas, dégagent des ressources au moins égales et créent un compte spécial afin d'assurer une gestion transparente des fonds pendant la période prévue. En 1999, un financement total de 2,1 millions de dollars a été approuvé pour 18 comités nationaux.

Note 12. Programme d'expansion des collectes de fonds

29. Pour permettre à la DSP de remplir sa mission de collecte de fonds privés, le Conseil d'administration a prorogé le Programme d'expansion des collectes de fonds pour une période de cinq ans à sa session de 1994 et, à sa session de

1999, a approuvé une dotation de 8,5 millions pour 1999. Le but de ce programme est de donner aux comités nationaux et aux bureaux extérieurs de l'UNICEF les moyens de constituer un noyau plus important de donateurs privés (voir E/ICEF/1991/AB/L.6 et E/ICEF/1991/15, décision 1991/35). En 1999, 20 comités nationaux et 3 bureaux extérieurs de l'UNICEF se sont prévalus de ce programme. Les dépenses totales du Programme se sont élevées à 7 millions de dollars en 1999.

Note 13. Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale

30. En 1992, le Conseil d'administration a approuvé le Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale (E/ICEF/1992/AB/L.6 et E/ICEF/1992/14, décision 1992/40). Les comités nationaux de cette région ont été initialement autorisés à retenir non seulement la commission habituelle équivalant à 25 % du produit brut des ventes, mais aussi les 75 % restants, ces ressources étant destinées à couvrir les dépenses qu'ils devaient engager pour sensibiliser et mobiliser le public, diffuser l'information, développer leur réseau de vente et trouver de nouveaux donateurs. Selon la formule approuvée par le Conseil d'administration, à partir de 1997, les comités nationaux versent 40 % du produit des ventes à l'UNICEF, ce taux devant passer à 60 % en 1998, puis au taux habituel de 75 % à partir de 1999. Ce taux ayant toutefois été revu en 1998, il a été recommandé au Conseil d'administration de continuer à appuyer le développement de ces comités nationaux pendant trois ans encore, c'est-à-dire de 1999 à 2001. Pendant cette période, ils seront autorisés à conserver 50 % de leur produit brut, soit 25 % de plus que leur commission ordinaire (E/ICEF/1999/AB/L.5). Se fondant sur cette recommandation, le Conseil d'administration a renouvelé le programme en 1999. Pour 1999, les dépenses au titre de ce programme se sont élevées à 500.000 dollars.

Note 14. Bénéfice total net d'exploitation

31. Le bénéfice total net d'exploitation provenant des ventes de produits de la DSP et des collectes de fonds privés s'est chiffré à 212 millions de dollars, soit une hausse de 32,9 millions (18,4 %) par rapport à 1998. Le montant indiqué représente le bénéfice net d'exploitation avant déduction des ajustements pour différences de change et pertes et profits sur exercices antérieurs.

Note 15. Différences de change

32. Ce montant représente une différence nette, compte tenu d'une provision de 10% pour pertes de change sur les comptes débiteurs non libellés en dollars des Etats-Unis et de l'effet de la réévaluation des éléments d'actif et de passif sur la base du taux de change opérationnel des Nations Unies au 31 décembre 1999. En 1999, les différences de change ont représenté une perte de 10,1 millions de dollars, soit une hausse de 6,8 millions par rapport à la perte de 3,3 millions enregistrée en 1998.

Note 16. Pertes et profits sur exercices antérieurs

33. Conformément aux principes comptables de la DSP, les ajustements exceptionnels des recettes et des dépenses afférentes à des exercices antérieurs ont été comptabilisés comme pertes ou profits sur exercices antérieurs. En 1999, ils se sont soldés par un gain de un million de dollars.

Note 17. Bénéfice total net

34. Compte tenu des dépenses autres que les dépenses d'exploitation, le bénéfice total net dégagé en 1999 par les ventes de produits et la collecte de fonds privés s'élève à 202,9 millions de dollars, chiffre record qui représente une hausse de 22,8 millions (12,7 %) par rapport à 1998.

Etat II

Note 18. Encaisse

35. Le solde de ce poste au 31 décembre 1999 était nul. La DSP maintient des comptes de banque fermés qui ne sont approvisionnés que lorsqu'un bénéficiaire présente un chèque à la banque.

Note 19. Comptes débiteurs

36. Les chiffres indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente de produits et de la collecte de fonds privés, des redevances à percevoir et des créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 217,5 millions de dollars au 31 décembre 1999, soit une hausse de 58,6 millions de dollars par rapport au solde existant au 31 décembre 1998. Les accords passés avec les comités nationaux prévoient que les soldes débiteurs doivent être réglés dans les six mois suivant la clôture de leur exercice budgétaire.

Note 20. Comptes débiteurs - montant net

37. Les principes comptables de la DSP (voir par. 11 ci-dessus) permettent de constituer des provisions au titre des créances jugées irrécouvrables et des écarts de conversion sur les créances qui ne sont pas libellées en dollars des Etats-Unis. En 1999, le montant total de ces provisions s'est élevé à 24,1 millions de dollars. Le montant net des comptes débiteurs, après déduction des provisions, s'est établi à 193,4 millions de dollars.

Note 21. Stocks

38. Les stocks se sont élevés à 4,3 millions de dollars, soit une hausse de 0,6 million par rapport au solde au 31 décembre 1998. Cette augmentation est imputable à une légère élévation des stocks de matières premières (0,4 million) et d'articles en cours de fabrication (0,4 million), compensée par une réduction des produits finis (0,2 million).

	<u>(En millions de dollars des Etats-Unis)</u>	
	1999	1998
Matières premières	2,1	1,7
Articles en cours de fabrication	0,4	-
Produits finis	1,8	2,0
Total	4,3	3,7

Note 22. Charges payées d'avance

39. Ces charges comprennent les sommes versées aux fournisseurs chargés de la fabrication des articles de la DSP et de ses supports promotionnels pour 2000 et les campagnes ultérieures. Au 31 décembre 1999, elles s'élevaient à 0,1 million de dollars, montant inchangé par rapport au solde existant au 31 décembre 1998.

Note 23. Immobilisations

40. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir au tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 1999). Selon les principes comptables de la DSP, le montant des immobilisations d'une valeur de 0,1 million de dollars ou plus est capitalisé et amorti sur la durée de vie utile du bien. La diminution de 0,2 million de dollars du montant des immobilisations par rapport au solde restant au 31 décembre 1998 représente l'amortissement du matériel de production, ainsi que du matériel de bureau et des améliorations locatives.

	<u>(En millions de dollars des Etats-Unis)</u>	
	1999	1998
Matériel de production	1,1	1,0
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,6
Total partiel	2,7	2,7
Montant des amortissements cumulés	(2,1)	(1,9)
Total	0,6	0,8

Note 24. Comptes créditeurs

41. Le montant total des comptes créditeurs au 31 décembre 1999 s'établissait à 12,7 millions de dollars, soit 1,4 million de plus par rapport au solde existant au 31 décembre 1998. Etaient comprises dans ce montant les dettes envers les fournisseurs et les comités nationaux.

Note 25. Compte interservices de l'UNICEF

42. Il s'agit du produit net des transactions entre la DSP et d'autres bureaux de l'UNICEF. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement de la DSP. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes de la DSP sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'exercice.

Etat III

Note 26. Comparaison entre les résultats de 1999 et le budget approuvé

43. La comparaison entre les résultats de la DSP en 1999 et le budget approuvé appelle les observations suivantes :

a) Le produit brut de la vente des produits DSP a été inférieur de 16,8 millions de dollars (10,6 %) au montant prévu au budget;

b) Les montants retenus par les comités nationaux ont été inférieurs de 4,3 millions de dollars (12,6 %) aux montants prévus au budget;

c) Le produit net de la vente de produits DSP a été inférieur de 12,5 millions (10 %) au montant prévu au budget;

d) Les recettes diverses ont été supérieures de 500.000 dollars (7,9 %) au montant prévu au budget;

e) Le montant total du produit net des ventes de produits DSP a été inférieur de 12 millions de dollars (9,2 %) au montant prévu au budget;

f) Le produit net de la collecte de fonds privés a été supérieur de 8,8 millions de dollars (5,7 %) au montant prévu au budget;

g) Le produit net total des activités liées au DSP (masse commune des ressources) a été inférieur de 3,2 millions de dollars (1,1 %) au montant prévu au budget;

h) Le coût des produits livrés a été inférieur de 7,6 millions de dollars (21,5 %) au montant prévu au budget;

i) Les dépenses au titre de la commercialisation ont été inférieures de 5,5 millions de dollars (23,1 %) au montant prévu au budget;

j) Le montant des dépenses au titre des services d'appui a été inférieur de 3,2 millions de dollars (19,3 %) au montant prévu au budget;

k) Le montant des dépenses au titre du Programme de prospection de nouveaux marchés a été inférieur de 1,9 million de dollars (47,5 %) au montant prévu au budget;

l) Le montant des dépenses au titre du Programme d'expansion des collectes de fonds a été inférieur de 1,5 million de dollars (17,6 %) au montant prévu au budget;

m) Le montant des dépenses relatives au Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale a été égal au montant prévu au budget;

n) Le montant total des dépenses a été inférieur de 19,7 millions de dollars (22,2 %) au montant de 88,8 millions prévu au budget;

o) Le bénéfice net total avant ajustement a été établi à 212 millions de dollars, soit 16,5 millions (8,4 %) de plus que le montant de 195,5 millions de dollars prévu au budget;

p) Le bénéfice net total après ajustements (masse commune des ressources) a été supérieur de 7,4 millions de dollars (3,8 %) au montant de 195,5 millions inscrit au budget;

q) Le produit de la collecte des fonds privés destinés aux programmes financés à l'aide d'autres ressources a été supérieur de 37,8 millions (32,7 %) au montant prévu au budget;

r) Le bénéfice total net au titre de la masse commune des ressources et des ressources diverses a été supérieur de 45,2 millions de dollars (14,5 %) au montant prévu au budget.
